



Chère et cher adhérent(e),

Nous avons toutes et tous été bien occupé(e)s depuis la rentrée. Il faut dire qu'entre nos loulous, le boulot et le quotidien... nous avons vite fait d'être rattrapé(e)s par le temps.

Mais nos équipes, tant salariées que bénévoles, ont taché de répondre à toutes vos sollicitations, de vous proposer des événements et de vous informer, aussi régulièrement que possible, de l'actualité autour de la déficience visuelle des enfants. Que ce soit par mail ou via les réseaux sociaux, nous essayons de rester au plus près de vous et de vos préoccupations.

C'est pourquoi je vous enjoins à nous faire des retours, à nous interpeller, à nous parler de vous et de vos enfants afin que notre parole soit et demeure la plus juste possible.

A très bientôt et bel automne à vous.

Rachida Teraoui, présidente

Choisir un abécédaire pour son enfant aveugle et malvoyant

La rentrée est maintenant derrière nous, pour certains d'entre vous, ça a été l'entrée à la crèche ou à l'école maternelle de votre enfant et vous vous demandez comment lui faire découvrir les lettres.

L'abécédaire est un livre de littérature enfantine qui peut être l'occasion de découvrir l'alphabet, et les 26 **lettres**, leurs différentes formes, leur utilisation dans des mots...

Pour nos enfants aveugles ou malvoyants, ces livres prennent une place toute particulière. Ils sont l'occasion de découvrir cet univers écrit que tous les enfants voyants eux perçoivent au quotidien dans leur environnement dès leur plus jeune âge : panneaux de circulation, emballages alimentaires, courriers des parents etc.

Vous trouverez sur notre blog [A l'aventure des mots](#), des pistes d'abécédaires à utiliser avec vos enfants qui utilisent des lettres en relief, texturées, ou l'audio, le braille.

🙏 Parents d'enfants plus grands, vous pouvez nous aider à compléter cette liste, elle est loin d'être exhaustive ! Vous avez d'autres références à nous soumettre : mettez un commentaire sur le blog.



Cécogramme, kézako ?

Les envois par la poste de documents en braille peuvent bénéficier de la gratuité. Et oui ! On parle de franchise postale.

Comment faire ? Il faut coller sur votre envoi une étiquette appelée cécogramme qui peut être fournie par les bureaux de poste ou imprimée chez vous (attention la taille doit être réglementaire : 52 par 65 mm)

Vos envois doivent faire maximum 5 kg.

Cette gratuité a été étendue aux documents en caractères agrandis (minimum taille 16) depuis 2015, mais ne concerne que les échanges entre vous (familles et personnes concernées) et les institutions et associations agréées (les centres de transcription).

Cette possibilité est un vrai avantage pour vous permettre d'échanger des documents avec les services qui suivent vos enfants. Vous en bénéficiez peut être déjà quand votre transcripteur/trice vous envoie les documents adaptés pour l'école.

Si votre enfant est braille, c'est aussi l'occasion d'échanger avec d'autres familles ! D'envoyer un courrier de vacances, ou encore de bénéficier de l'emprunt de livres : [https://anpea.asso.fr/adm-ou-emprunter-livre-braille/...](https://anpea.asso.fr/adm-ou-emprunter-livre-braille/)

Tous les personnels de la poste ne sont pas toujours bien informés de l'existence et de l'utilisation du cécogramme.

😞 Si vous êtes mal reçus ou mal-orientés lors de vos dépôt de documents, vous pouvez faire appel à nous. Nous interpellons alors la direction de la Poste qui se charge de faire appliquer cette franchise postale sur le territoire où vous rencontrez des problèmes.



Mieux connaître nos adhérents

Que vous soyez adhérent depuis peu ou depuis de nombreuses années, mieux vous connaître est un véritable enjeu pour notre association. Car pour vous représenter, parler de votre enfant, vous informer d'événements locaux, vous mettre en lien avec d'autres... pour tout cela et plus encore, il nous faut vous connaître, un peu ! Et votre enfant surtout !

C'est pourquoi nous vous demandons de répondre à un questionnaire très court, dont les informations recueillies nous permettrons de mettre à jour notre base de données.

Nous vous remercions d'avance et restons à l'écoute de vos demandes ou suggestions.

👍 Lien pour répondre : [adherents-mieux-vous-connaître](#)

Prochains rendez-vous

Vos agendas se remplissent ? Notez également ces quelques dates :

- **11 novembre** : blabla des parents en visio sur l'adaptation de livres jeunesse (deuxième session).
- **16 décembre** : atelier lecture avec l'association L.I.R.E au centre Delthil (93).
- **17 novembre** : rencontre avec Mme Marty, conseillère école inclusive du Ministre de l'éducation Nationale, M. Attal.
- **18 novembre** : conseil d'administration et rencontre du réseau des délégués.
- **28 novembre** : journée handicap et bibliothèque de la Bibliothèque Publique d'information (participation de l'ANPEA)
- **6 décembre** : réunion en visio du CA de l'ANPEA.
- **30 novembre et 1er décembre** : séminaire des directeurs et présidents de la Fédération des Aveugles de France (participation de l'ANPEA)
- **7 décembre** : spectacle audiodécrit à partir de 12 ans à la maison de la danse de Lyon "*La bande à Laura*".

- o **13 janvier** : journée familles à la bibliothèque Joseph Cabanis à Toulouse.
- o **18 mai** : Assemblée Générale de l'ANPEA

💬 **Pour plus d'informations ou vous inscrire à l'un de ces événements :**
06 09 72 29 98 ou contact@anpea.asso.fr

Participez au projet DVidéos !

Vous avez une expérience qui pourrait aider d'autres parents ?
Vous souhaitez réfléchir avec nous sur des sujets qui vous préoccupent ?
Vous avez un peu de temps à consacrer à l'ANPEA ?

👉 N'hésitez plus ! Vous pouvez participer au groupe de travail du projet DVidéos dont l'objectif est la création de courtes vidéos d'informations à destination des parents d'enfants déficients visuels.

Vous avez envie de partager votre expérience ?
Vous êtes partants pour témoigner devant une caméra ?

👉 N'hésitez plus ! Nous cherchons des parents et des enfants à interviewer pour nos DVidéos.

Partants ? Contactez Selim au 06 38 45 47 59 - dvtheque@anpea.asso.fr

Payez votre adhésion

Faites un don

Nous contacter :

Par mail : contact@anpea.asso.fr
Par téléphone : 06 09 72 29 98

www.anpea.asso.fr



Vous recevez cet email en raison de votre inscription à la liste de diffusion de l'ANPEA.
[Je ne souhaite plus recevoir ces emails, merci.](#)

